

Vaugirard ou enfants gâtés

L'hospice de santé nommé ensuite **hospice de Vaugirard** ou **des enfants gâtés** doit sa création au lieutenant général de police Lenoir, l'un des chefs de l'administration des hôpitaux de Paris sous l'Ancien Régime. Administré par le bureau de l'Hôpital Général, il ouvre en août 1780 dans la maison seigneuriale de Vaugirard que le fondateur loue par bail. L'établissement accueille dans les 130 lits disponibles, les nourrissons et enfants trouvés vénériens ainsi que les nourrices et les femmes enceintes souffrant des mêmes affections. Les jeunes patients admis à Vaugirard proviennent tous des services de l'Hôpital Général ou de l'hôpital des Enfants-Trouvés. Pour lutter contre la contagion des maladies vénériennes, Lenoir y préconise un traitement fondé sur l'allaitement par des nourrices atteintes par la maladie, mais soumises à un traitement.

Auparavant, en septembre 1781, Lenoir propose aux administrateurs des Enfants-Trouvés de leur céder l'hospice de Vaugirard. L'acceptation de cette proposition de rattachement et la nécessité d'extension des locaux conduisent à la fermeture et à l'aliénation de la maison de Vaugirard, qui subsiste jusqu'en 1793. Les jeunes patients sont alors transférés aux Enfants-Trouvés tandis que les femmes enceintes, les mères et les nourrices toujours souffrantes sont dirigées vers l'ancien couvent des capucins du faubourg Saint-Jacques transformé en lieu de soins pour les affections vénériennes : l'hôpital des Vénériens.

Bibliographie

Articles consacrés à l'hospice

DELAUNAY, Paul, « La médecine à Vaugirard », *La France médicale*, 1913, p. 109-110 (132PER/13).

DELAVIERRE, P., « L'hôpital de Vaugirard : des origines à nos jours », *Histoire des sciences médicales*, 1978, n° 2, p. 155-156 (124PER/12).

Articles et ouvrages évoquant l'hospice

BENABOU, Érica-Marie, *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin, 1987, p. 419-420 (B/5970).

BLOCH, Camille, *L'assistance et l'État à la veille de la Révolution*, Paris, Picard, 1908, p. 337 (US/1933). *En usuel en salle de lecture.*

BOUSSAULT, Fernand, *L'assistance aux enfants abandonnés à Paris du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, librairie Rodstein, 1937, p. 71-82 (B/1162).

DOUBLET, François, « Observations faites dans le département des hôpitaux civils », *Journal de médecine*, 1785, p. 103-285, 583-672 (A/704).

DUPOUX, Albert, « Sur les pas de Monsieur Vincent. Trois cents ans d'histoire parisienne de l'enfance abandonnée », *Revue de l'Assistance publique à Paris*, 1958, p. 122-126 (US/1297). *En usuel en salle de lecture.*

GALLOT-LAVALLEE, Pierre, *Un hygiéniste au XVIII^e siècle. Jean Colombier (1736-1789)*, Paris, Jouve, 1913, p. 53-63 (C/2602).

LALLEMAND, Léon, *Histoire des enfants abandonnés et délaissés*, Paris, Picard, 1885, p. 212-217 (US/1324). *En usuel en salle de lecture.*

LALLEMAND, Léon, *Un chapitre de l'histoire des enfants trouvés. La maison de la Couche à Paris (XVII^e et XVIII^e siècle)*, Paris, H. Champion, 1885, p. 86-91 (B/6017).

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, (M. de), *Rapport fait au nom du comité de mendicité, des visites faites dans divers hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris*, Paris, imprimerie nationale, 1790, p. 27-30 (A/1331/1).

MAC-AULIFFE, Léon, *La Révolution et les hôpitaux (années 1789, 1790, 1791)*, Paris, G. Bellais, 1901, p. 157-162 (B/103).

PARTURIER, Louis, *L'assistance à Paris sous l'Ancien Régime et pendant la Révolution*, Paris, Larose, 1897, p. 178-179 (B/68).

TOURNEUX, Maurice, « Journal intime de l'abbé Mulot (1777-1782) », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1902, p. 70-73 (193PER/29).

Fonds d'archives

Notice historique

- Notes sur les conditions de fondation, destination de l'œuvre, provenance des administrés, [XIX^e siècle] (36FOSS/1 - 36FOSS/2).

Population – Malades hospitalisés

- Registres des entrées des femmes grosses et des nourrices, 1780-1790 (VGR/1 – VGR/3).
- Registres des entrées et des naissances des enfants, 1780-1789 (VGR/4 – VGR/7).
- Registre des enfants sortis de l'hospice étant guéris, sevrés et rendus à leur mère, 1782-an III [septembre 1795] (VGR/12).
- Registres des morts, 1780-an V [1797] (VGR/8 - VGR/11).